



COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 13

arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 14 janvier 2019

Présents :

Président : Laurent CHABAUD

Membres : Michel GREGEOIS, Thierry BOLZE, Gérard GRANJON, Amadeu DO REGO, Karim BOUGATEF, Mohamed AROUS, Olivier LANDY, Christophe BOULON, Guillaume CIMIER, Corentin BREURE et Nicolas TRAN

CTDA : Jean Claude LEFRANC

Excusés : **Membres :** Roger ANDRE, Lucien CHARBONNEL, Moussa TALL, Bilal LAIMENE, Sami CHAOUCH, Jean Luc COMACLE,

PREAMBULE

La commission de l'arbitrage se réjouit de la récente promotion de Manuela NICOLOSI qui a été nommée arbitre assistant Fédéral 2 et qui depuis le 1^{er} janvier officie sur des rencontres de Ligue 2.

William TOULIOU a lui aussi eu droit à une promotion accélérée en tant qu'arbitre Fédéral 3 afin d'arbitrer des rencontres de championnat NATIONAL 1.

Nous les félicitons chaleureusement et leur souhaitons le meilleur pour la suite de la saison.

RECEPTION DES COURRIERS ET COURRIELS

Courriers des arbitres et observateurs :

BE Dayadji : Courrier pris en compte et transmis à M. LEFRANC

BEN SAID Majdi : Certificat médical pris en compte

BOUGUILA Naceur : Certificat médical pris en compte

FOTSO Galus : sanction levée par la CDA

HACHAICHI Fares : Sanction levée par la CDA

HAMADOUR Boualem : sanction levée par la CDA

LAHSINI Nour : demande transmise à M. LEFRANC

LIGONNET Justine : demande transmise à M. CHAOUCH

RAHMA Abdelrahmane : Dossier transmis à M. CHAOUCH

RECHAD Mohamed : Indisponibilité prise en compte

ROS Annie : Certificat médical pris en compte

ROUSSELET Didier : Indisponibilité modifiée

Courriers des clubs :

EL.S. DE CHAPONOST : demande prise en compte

MENIVAL FC : Courrier pris en compte

DECISIONS

RESERVE TECHNIQUE NO 4 :

Rencontre n°20456294 / 50182.1 entre SUD LYONNAIS F 2013 2 et AL MOINS 2 - SENIORS D2 poule A, disputée le 02/12/2018.

Ø Décisions :

La commission jugeant la réserve sur la forme, la dit irrecevable.

- Par ces motifs, la dite Commission jugeant en première instance la réserve sur la forme :

- CONFIRME LE RESULTAT ACQUIS SUR LE TERRAIN,

- impute les frais de dossier au club plaignant (AL MIONS 2),



PV 417 DU JEUDI 17 JANVIER 2019

- transmet > la copie du dossier à la Commission Sportive pour HOMOLOGATION du résultat,
- > La copie du dossier aux responsables de la Commission de l'arbitrage pour éventuelles suites à donner auprès de l'arbitre de la rencontre.

La présente décision est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel selon les dispositions prévues à l'article 13 des Règlements Généraux du District de Lyon et du Rhône de Football (Titre II « Règlements sportifs »)

CONVOICATIONS

CONVOICATIONS ARBITRES N°10 et 11 :

MEHARI Amin : Vous êtes convoqué devant les membres de la CDA le lundi 28 janvier 2019 à 19h15 au siège du DLR.

LONGEFAY Bernard : Vous êtes convoqué devant les membres de la CDA le lundi 28 janvier 2019 à 19h30 au siège du DLR.

SANCTIONS

Levée de sanctions :

Suite à la réunion CDA du 14/01/2019, vous trouverez ci-dessous la liste des arbitres dont la sanction a été levée

NOM	PRENOM	MOTIF AMENDE	CLUB D'APPARTENANCE	MONTANT DE L'AMENDE	DATE DE FIN
BAGIRAN	MAHMUT	Absence AG	OLYMPIQUE LYONNAIS	32 €	Sanction levée le 07/01/2019
DAG	MUCAHIT	Absence AG	ASUL	32 €	Licence non validée au 06/01/19
DOUFENE	AMIROUCHE	Absence AG	MENIVAL F.C.	32 €	Sanction levée le 19/11/2018
EL BOUROUMI	OTHMANN	Absence AG	F.C. SAINT ROMAIN EN GAL	32 €	Licence non validée au 06/01/19
LATHUILIERE	BENOIT	Absence AG	INDEPENDANT	32 €	Sanction levée le 07/01/2019
MEKKAOUI	SOFIANE	Absence AG	LYON DUCHERE A.S.	32 €	Sanction levée le 10/12/2018
AYDOGMUS	SEYYIB EWES	Absence rapports cartons rouges	F.C. VILLEFRANCHE	52 €	Sanction levée le 19/11/2018
DOUFENE	AMIROUCHE	Absence rapports cartons rouges	MENIVAL F.C.	52 €	Sanction levée le 14/01/2019
GUNGOR	ENVER YUSUF	Absence rapports cartons rouges	O. DE VAULX EN VELIN	52 €	Sanction levée le 10/12/2018
MEHIAOUI	MOHAMED	Absence rapport carton rouge	F.C. BORDS DE SAONE	26 €	Sanction levée le 10/12/2018

LES DATES A NE PAS MANQUER

DIMANCHE 20 JANVIER 2019 :

Assemblée Générale JAD U15 mi- saison (présence obligatoire) – siège DLR (9h00/12h00)

Assemblée Générale JAD U17 mi- saison (présence obligatoire) – siège DLR (14h30/18h00)

SAMEDI 23 FEVRIER 2019 (dernier stage de la saison) :

Stage annuel arbitres U19 autres catégories (de 8h30 à 12h30) – siège DLR

Stage de rattrapage toutes catégories (8h30 à 12h30)



PV 417 DU JEUDI 17 JANVIER 2019

➡ INFORMATIONS UNAF LYON ET RHONE

Pour rester informés sur nos manifestations ayez touJ. le réflexe www.lesiffletdugone.com.

Articles à lire en ce moment sur notre site web www.lesiffletdugone.com:

Coup de sifflet reconnaissant à Mario

Newsletter #6 à lire

Clément Turpin : deux mi-temps pour une autre vision de l'arbitrage ...

La carte d'arbitrage à imprimer

Et les infos flash diverses à suivre...

Repas Dansant :

Samedi 2 mars à partir de 19h, venez nombreux Salle Municipale, route de St Didier à Limonest pour participer à notre traditionnelle soirée dansante avec repas. Ambiance garantie par orchestre et sono.

Le menu sera composé de :

Feuilletés apéritifs chauds assortis - Verrine de mise en bouche servie à table

Choucroute garnie et pommes de terre ou poulet halal/gratin

Chou, lard cuit, saucisson cuit, saucisse de Strasbourg, Morteau, jambonneau...

Fromage blanc à la crème ou fromage sec

Tarte aux fruits, royal chocolat et crème anglaise

Café

vins blanc et bière compris dans le prix.

Les inscriptions sont en cours avec **tarif préférentiel jusqu'au 31 janvier**. En effet jusqu'à cette date, profitez d'une remise de 10% en prenant vos billets de participation à l'avance auprès d'un membre du Comité Directeur de l'UNAF.

Adultes: 25€ au lieu de 28€, Jeunes: 20€ au lieu de 23€.

Nous comptons sur vous !

Tombola UNAF-EVIAN 2019

N'oubliez pas de ramener ou de renvoyer au District les talons des billets ainsi que l'argent des billets vendus. D'autres carnets à vendre sont toujours disponibles pour ceux qui le souhaitent.

MERCI dans tous les cas de votre aide précieuse.

Adhésion UNAF 2018-2019 :

Pour adhérer à l'UNAF, nous t'invitons à régler ta cotisation pour un montant inférieur à 5€ par mois.

C'est le prix à payer pour ne pas être seul dans sa fonction d'arbitre et pour être aidé à faire face aux difficultés de la vie arbitrale.

46 € pour un adulte, 33€ pour un jeune, 25€ nouvel arbitre, jeune ou adulte, après le 15/01/2019.

Alors sans plus attendre, payes ta cotisation soit par chèque bancaire soit par carte bancaire en ligne sur notre site web. Tu trouveras également sur notre site web l'accès au formulaire électronique ou au formulaire papier. Un reçu de paiement te sera délivré sur simple demande.

Services de proximité offerts à nos adhérents :

Si vous êtes malheureusement victime d'une tentative d'agression ou d'une agression sur un terrain, dans votre fonction d'arbitre officiel, menaces, coups..., vous devez solliciter au plus tôt l'un des deux Délégués Juridiques Départemental de votre Amicale (DJD).

Contactez **Guillaume LIONNET au 06 83 75 66 42 ou Sahbi CHEKIR au 06.73.67.11.85**

Cette démarche est impérative afin que vous puissiez être accompagné et soutenu dans cette épreuve: dépôt de plainte, rédaction de vos rapports, assistance psychologique éventuelle, ...

Nos 2 experts sont également à votre disposition pour vous assister pour toute convocation au District et pour vous aider dans la rédaction de vos rapports. Alors n'hésitez pas à les contacter.